

Certificat d'assurance

No de certificat : SRD587673-0292

Émis aux : Membres de l'Association des inspecteurs en bâtiments du Québec
Assurance contre les erreurs et omissions et Assurance de la responsabilité civile générale des entreprises
Police SRD587673 et SGL587673

MEMBRE ASSURÉ : Vachon, Jonathan / Inspection en bâtiment Vachon

Adresse du
MEMBRE ASSURÉ : 1001, rue Labbe
Saint-Ferdinand (Québec) G0N 1N0

Période d'assurance : du 28-02-2022 au 28-02-2023
à 00 h 01 heure locale à l'adresse indiquée ci-dessus, sans tacite reconduction

Assurance contre les erreurs et omissions

Limites de garantie : 2 000 000 \$ par SINISTRE
2 000 000 \$ par période d'assurance

La garantie inclut : Extension de garantie cyber-risques – responsabilité en matière de sécurité et de confidentialité (sous-limite de garantie de 50 000 \$)

Franchise : 2 500 \$ par SINISTRE

Date de rétroactivité : 01-03-2013

Assurance de la responsabilité civile générale des entreprises

Limites de garantie :	Limite par sinistre	2 000 000 \$
	Limite globale	2 000 000 \$
	Préjudice personnel/publicité	2 000 000 \$
	Frais médicaux – par personne	5 000 \$
	Frais médicaux – par accident	25 000 \$
	Responsabilité des locataires	500 000 \$
	Automobile non-proprétaire	1 000 000 \$

La garantie inclut : (a) Individualité de la garantie, recours entre coassurés
(b) Responsabilité contractuelle
(c) Risques produits/après travaux
(d) Responsabilité de l'employeur éventuelle

Franchise : Dommages matériels 2 500 \$
Responsabilité des locataires 2 500 \$

Nature des activités : Inspecteur en bâtiment

** Tous les montants indiqués sont en dollars CDN*

Le présent certificat garantit au MEMBRE ASSURÉ la couverture d'assurance sous la police déposée auprès des ASSUREURS selon les modalités et conditions de celle-ci et jusqu'à concurrence des limites de garantie et de la franchise ci-haut mentionnées.

Les ASSUREURS ont dûment autorisé Gestionnaires d'assurance Victor inc. à exécuter et signer le présent Certificat d'assurance.



Datée le : 28 février 2022

Thomas Cabana, courtier en assurance de dommages
Représentant autorisé
Émis au nom de Gestionnaires d'assurance Victor inc